



BANQUE DU CANADA  
BANK OF CANADA

# 2019 RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

DYNAMIQUE. ENGAGÉE. DIGNE DE CONFIANCE.

31 mars 2019 - Non audité

## Table des matières

---

|                                                               |    |
|---------------------------------------------------------------|----|
| Contexte du rapport financier trimestriel.....                | 3  |
| Gestion du bilan de la Banque .....                           | 3  |
| Actif.....                                                    | 4  |
| Passif.....                                                   | 6  |
| Gestion des capitaux propres .....                            | 7  |
| Résultat des opérations.....                                  | 8  |
| Produits.....                                                 | 8  |
| Charges .....                                                 | 9  |
| Autres éléments du résultat global .....                      | 11 |
| Excédent destiné au receveur général du Canada.....           | 11 |
| Perspectives.....                                             | 12 |
| Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel ..... | 13 |
| Conseil de direction et Conseil d'administration.....         | 13 |
| Fonctionnement et programmes .....                            | 13 |
| Analyse des risques .....                                     | 13 |
| États financiers intermédiaires résumés .....                 | 14 |



## Contexte du rapport financier trimestriel

La Banque du Canada est la banque centrale du pays. Selon la [Loi sur la Banque du Canada](#), son mandat consiste à « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de ce mandat et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. La Banque s'emploie à tenir les Canadiens informés de ses politiques, de ses activités et de ses opérations.

Ce rapport a été rédigé conformément à l'article 131.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) et selon les directives données dans la [Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État](#) publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Sa rédaction incombe à la direction et il a été approuvé le 16 mai 2019 par le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration.

Le rapport financier trimestriel doit être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires résumés ci-annexés ainsi qu'avec le [rapport annuel](#) de la Banque pour 2018. Le rapport annuel comprend un rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Les renseignements contenus dans le rapport annuel et le rapport de gestion de 2018 s'appliquent au trimestre considéré, à moins d'indication contraire dans le présent rapport trimestriel.

## Gestion du bilan de la Banque

### État de la situation financière

(En millions de dollars canadiens)

| Au                                             | 31 mars 2019     | 31 décembre 2018 | 31 mars 2018     |
|------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>Actif</b>                                   |                  |                  |                  |
| Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères    | 17,9             | 17,0             | 15,3             |
| Prêts et créances                              | 10 013,2         | 10 676,1         | 7 914,3          |
| Placements                                     | 103 526,7        | 104 527,8        | 100 357,8        |
| Immobilisations                                | 700,1            | 644,3            | 606,4            |
| Autres éléments d'actif                        | 115,3            | 189,7            | 159,0            |
| <b>Total de l'actif</b>                        | <b>114 373,2</b> | <b>116 054,9</b> | <b>109 052,8</b> |
| <b>Passif et capitaux propres</b>              |                  |                  |                  |
| Billets de banque en circulation               | 86 535,4         | 90 193,1         | 82 961,2         |
| Dépôts                                         | 26 713,3         | 24 806,2         | 24 996,1         |
| Autres éléments de passif                      | 597,4            | 530,3            | 580,4            |
| Capitaux propres                               | 527,1            | 525,3            | 515,1            |
| <b>Total du passif et des capitaux propres</b> | <b>114 373,2</b> | <b>116 054,9</b> | <b>109 052,8</b> |

Les actifs financiers que détient la Banque découlent généralement du rôle qu'elle assume comme seule autorité habilitée à émettre des billets de banque pour le Canada. L'émission de billets de banque crée un passif pour l'institution, le plus important de son bilan. Les dépôts du gouvernement du Canada, y compris ceux qui concourent au plan de liquidité prudentielle de l'État, représentent le second poste du passif de la Banque. Pour compenser ces passifs, cette dernière investit le produit de l'émission des billets et les dépôts principalement dans des titres du gouvernement du Canada dont elle fait l'acquisition sur une base non concurrentielle.

La Banque effectue aussi des opérations sur les marchés financiers avec des institutions financières admissibles, afin de réaliser les objectifs en matière de politique monétaire et de soutenir le bon fonctionnement des marchés financiers canadiens. Il s'agit habituellement d'opérations d'achat de titres dans le cadre de conventions de revente ou de vente de titres dans le cadre de conventions de rachat qui permettent à la Banque d'injecter ou de retirer des liquidités en acquérant ou en vendant des actifs financiers. En outre, la Banque peut émettre des titres achetés dans le cadre de conventions de revente pour contrebalancer les fluctuations saisonnières de la demande de billets de banque.

La Banque gère son bilan de façon à soutenir l'exécution de ses fonctions. Les flux de trésorerie ne constituent pas une priorité du cadre de gestion financière de l'institution.

Le portefeuille de placements de l'institution reflète d'une manière générale la structure de l'encours de la dette intérieure nominale du gouvernement fédéral.

Le bilan de la Banque constitue donc un facteur neutre dans les activités relatives à la gestion de la dette et à la planification budgétaire du gouvernement, et l'incidence des achats de la Banque sur les prix de marché s'en trouve réduite.

## Actif

### Sommaire des éléments d'actif

(En millions de dollars canadiens)

| Au                                          | 31 mars 2019     | 31 décembre 2018 | Écart            |            |
|---------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------|
|                                             |                  |                  | \$               | %          |
| Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères | 17,9             | 17,0             | 0,9              | 5          |
| Prêts et créances                           | 10 013,2         | 10 676,1         | (662,9)          | (6)        |
| Placements                                  |                  |                  |                  |            |
| Bons du Trésor du gouvernement du Canada    | 24 131,1         | 24 217,8         | (86,7)           | (0)        |
| Obligations hypothécaires du Canada         | 515,7            | 251,3            | 264,4            | 105        |
| Obligations du gouvernement du Canada       | 78 444,8         | 79 625,4         | (1 180,6)        | (1)        |
| Autres placements                           | 435,1            | 433,3            | 1,8              | 0          |
|                                             | 103 526,7        | 104 527,8        | (1 001,1)        | (1)        |
| Immobilisations*                            | 700,1            | 644,3            | 55,8             | 9          |
| Autres éléments d'actif                     | 115,3            | 189,7            | (74,4)           | (39)       |
| <b>Total de l'actif</b>                     | <b>114 373,2</b> | <b>116 054,9</b> | <b>(1 681,7)</b> | <b>(1)</b> |

\* Comprend les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les actifs loués au titre de droits d'utilisation.

Le total de l'actif de la Banque a baissé de 1 % au premier trimestre, pour s'établir à 114 373,2 millions de dollars au 31 mars 2019. Cette baisse tient surtout à l'incidence des fluctuations saisonnières de la demande de billets de banque<sup>1</sup>, compensée en partie par l'augmentation des dépôts, sur le portefeuille d'actifs financiers de la Banque, comme il est indiqué à la section Gestion du bilan de la Banque.

Les prêts et créances se composent essentiellement de titres achetés dans le cadre de conventions de revente totalisant 10 009,1 millions de dollars au 31 mars 2019 (10 673,0 millions de dollars au 31 décembre 2018). Les opérations d'achat de titres dans le cadre de conventions de revente, au cours desquelles des actifs de grande qualité sont acquis temporairement sur le marché des pensions, sont conformes au [cadre de la Banque régissant les opérations sur les marchés](#)

[financiers](#). Ces opérations sont exécutées principalement pour gérer le bilan de la Banque et favoriser le fonctionnement ordonné des marchés financiers canadiens. Le nombre d'opérations de ce type a augmenté à la fin de 2018 afin de contrebalancer la forte demande saisonnière de billets de banque.

Les placements de la Banque ont reculé de 1 % pour se chiffrer à 103 526,7 millions de dollars au 31 mars 2019. Ce recul est attribuable aux variations suivantes dans le portefeuille de placements de l'institution :

- La valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada a baissé de 1 % pour atteindre 78 444,8 millions de dollars au 31 mars 2019. Cette baisse est imputable avant tout à la réduction graduelle du montant minimum d'obligations à rendement nominal

<sup>1</sup> Généralement, la demande de billets de banque affiche un creux à la fin du premier trimestre et atteint des sommets au deuxième et au quatrième trimestre, aux alentours des périodes de vacances.

qu'achète la Banque aux adjudications, lequel est passé de 20 à 13 % depuis 2015<sup>2</sup>, ainsi qu'aux fluctuations des titres de dette émis par l'État<sup>3</sup>.

- La valeur des Obligations hypothécaires du Canada a progressé de 105 % pour s'établir à 515,7 millions de dollars au 31 mars 2019. Les achats de ces obligations sont réalisés sur le marché primaire sur une base non concurrentielle. Les Obligations hypothécaires du Canada visent à procurer à la Banque une plus grande latitude dans le choix des actifs de grande qualité qu'elle peut acheter pour contrebalancer la croissance soutenue du volume de billets de banque en circulation.

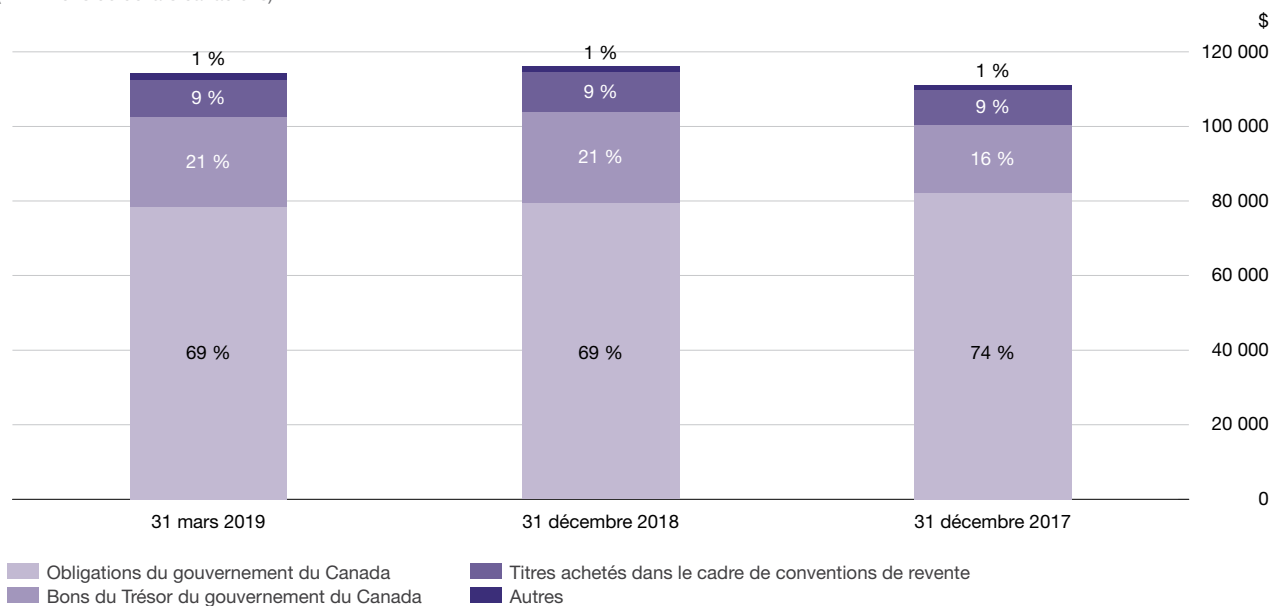
Les immobilisations ont augmenté de 9 % pour s'établir à 700,1 millions de dollars au 31 mars 2019. Cette augmentation est principalement attribuable à l'adoption de la nouvelle norme sur les contrats de location (IFRS 16) le 1<sup>er</sup> janvier 2019, comme il est indiqué à la note 2 afférente aux états financiers intermédiaires résumés,

qui a donné lieu à la comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués de 54,3 millions de dollars au bilan de la Banque. Le reste de la hausse tient aux investissements soutenus dans les projets en matière de résilience prévus dans le Plan à moyen terme (PMT) de la Banque, y compris les programmes de cybersécurité et d'amélioration de la reprise des activités.

Les autres éléments d'actif comprennent l'actif net au titre des prestations définies lié au Régime de pension de la Banque du Canada (le régime de pension agréé de la Banque), qui s'élevait à 70,7 millions de dollars au 31 mars 2019 (149,5 millions de dollars au 31 décembre 2018). La baisse enregistrée s'explique surtout par le recul de 60 points de base du taux d'actualisation servant à calculer la valeur de l'obligation au titre des prestations définies connexe, obligation qui a été contrebalancée en partie par les rendements positifs des placements au cours du premier trimestre de 2019<sup>4</sup>.

## Profil de l'actif

(En millions de dollars canadiens)



<sup>2</sup> La Banque du Canada a apporté les modifications suivantes au montant minimum d'obligations à rendement nominal qu'elle achète aux adjudications : 1<sup>er</sup> octobre 2015, réduction du montant de 20 à 15 %; 3 février 2017, réduction du montant de 15 à 14 %; 21 décembre 2017, réduction du montant de 14 à 13 %.

<sup>3</sup> Conformément à l'article 5.1 de l'Énoncé de la politique régissant l'acquisition et la gestion des actifs financiers pour les besoins du bilan de la Banque du Canada, les achats d'obligations et de bons du Trésor du gouvernement du Canada sont effectués sur une base non concurrentielle et structurés de façon à refléter, dans l'ensemble, la composition de l'encours des titres de dette canadiens émis par l'État.

<sup>4</sup> La partie de l'actif net au titre des prestations définies correspondant à l'obligation au titre des prestations définies est évaluée au moyen du taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période, soit 3,4 % au 31 mars 2019 (4,0 % au 31 décembre 2018). Pour plus d'information, voir la note 10 afférente aux états financiers intermédiaires résumés.

## Passif

### Sommaire des éléments de passif

(En millions de dollars canadiens)

| Au                               | 31 mars 2019     | 31 décembre 2018 | Écart            |            |
|----------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------|
|                                  |                  |                  | \$               | %          |
| Billets de banque en circulation | 86 535,4         | 90 193,1         | (3 657,7)        | (4)        |
| Dépôts                           |                  |                  |                  |            |
| Gouvernement du Canada           | 23 526,4         | 21 725,6         | 1 800,8          | 8          |
| Membres de Paiements Canada      | 250,0            | 250,5            | (0,5)            | (0)        |
| Autres dépôts                    | 2 936,9          | 2 830,1          | 106,8            | 4          |
|                                  | 26 713,3         | 24 806,2         | 1 907,1          | 8          |
| Autres éléments de passif        | 597,4            | 530,3            | 67,1             | 13         |
| <b>Total du passif</b>           | <b>113 846,1</b> | <b>115 529,6</b> | <b>(1 683,5)</b> | <b>(1)</b> |

Le total du passif de la Banque a reculé de 1 % depuis le 31 décembre 2018 et s'élève à 113 846,1 millions de dollars. Ce recul est essentiellement attribuable à la baisse du volume de billets de banque en circulation, laquelle a été contrebalancée en partie par l'augmentation des dépôts.

Le passif associé aux billets de banque en circulation représente environ 76 % du total du passif de la Banque (78 % au 31 décembre 2018). La valeur des billets en circulation a diminué de 4 % pour s'établir à 86 535,4 millions de dollars au 31 mars 2019, une diminution qui tient surtout aux variations saisonnières de la demande de billets.

Les dépôts représentent le deuxième passif en importance. Leur valeur s'est accrue de 8 % pour atteindre 26 713,3 millions de dollars au 31 mars 2019 par suite des changements suivants :

- La partie des dépôts du gouvernement du Canada correspondant au solde de fonctionnement a augmenté pour s'établir à 23 526,4 millions de dollars au 31 mars 2019 (21 725,6 millions de dollars au 31 décembre 2018). Ce solde varie en fonction des besoins de trésorerie du gouvernement. L'autre partie des dépôts consiste en une somme de 20 000,0 millions de dollars détenue pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle du gouvernement<sup>5</sup>, qui est restée inchangée.
- Les autres dépôts ont progressé de 4 % pour atteindre 2 936,9 millions de dollars au 31 mars 2019. Ils se composent des dépôts de banques centrales

et d'institutions financières, ainsi que des soldes non réclamés remis à la Banque en application de la législation pertinente, des facteurs sur lesquels la Banque n'exerce pas de contrôle.

Les autres éléments de passif se composent principalement de l'excédent à verser au receveur général du Canada et du passif net au titre des prestations définies des régimes d'avantages du personnel de la Banque. Ces éléments de passif ont progressé de 13 % pour atteindre 597,4 millions de dollars au 31 mars 2019, en raison surtout des changements suivants :

- À la suite de l'adoption d'IFRS 16, le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Banque a comptabilisé des obligations locatives totalisant 52,7 millions de dollars, comme il est indiqué à la note 2 afférente aux états financiers intermédiaires résumés. L'encours des obligations locatives s'élevait à 53,3 millions de dollars au 31 mars 2019 (néant au 31 décembre 2018).
- L'excédent à verser au receveur général du Canada se chiffrait à 233,1 millions de dollars au 31 mars 2019 (225,9 millions de dollars au 31 décembre 2018). Les variations de l'excédent à verser au receveur général du Canada sont attribuables au résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées à ses réserves, ainsi qu'à l'échéancier des versements au receveur général. Pour la période de trois mois close le 31 mars 2019, la Banque a versé une somme de 225,9 millions de dollars (204,2 millions pour la période de trois mois close le 31 mars 2018).

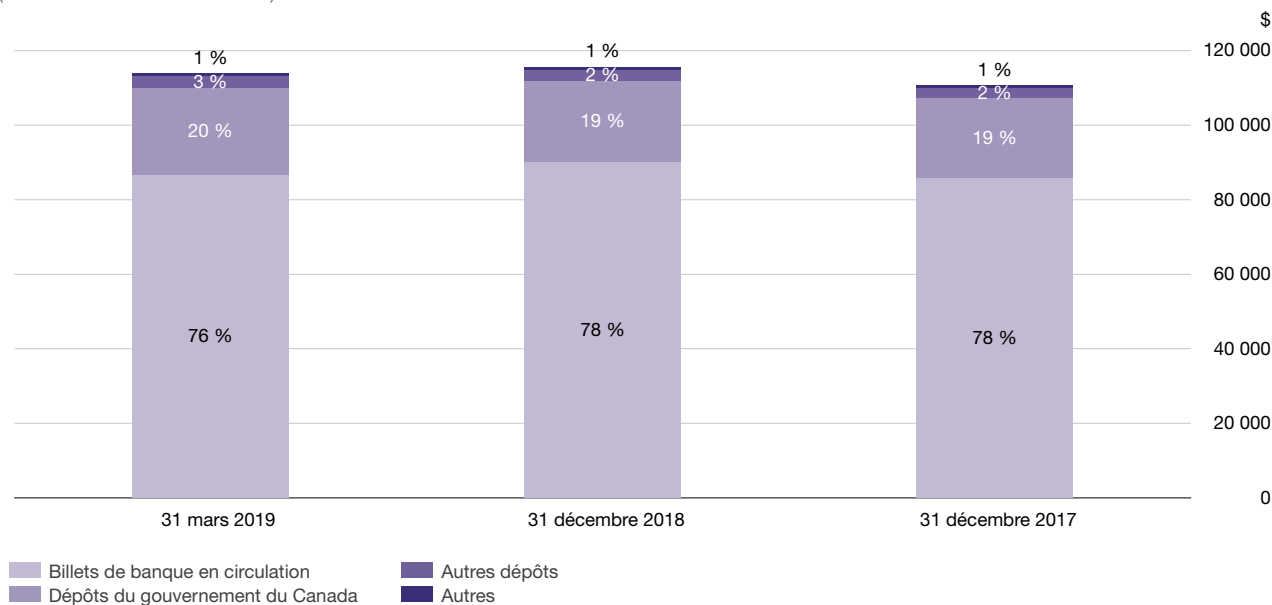
<sup>5</sup> Le gouvernement détient des actifs financiers liquides dans diverses institutions financières, dont la Banque du Canada, afin de maintenir sa capacité d'effectuer ses paiements dans les situations où l'accès normal aux marchés de financement est perturbé ou retardé et de soutenir la confiance des investisseurs dans les titres de dette qu'il émet.

- Le passif au titre des régimes à prestations définies de la Banque comprend le passif du Régime de pension complémentaire de la Banque du Canada et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies non capitalisés. Ce passif a augmenté de 30,8 millions de dollars (ou 14 %) pour

s'établir à 257,9 millions de dollars au 31 mars 2019 (227,1 millions de dollars au 31 décembre 2018), une hausse qui tient principalement à la baisse des taux d'actualisation<sup>6</sup> utilisés pour évaluer les obligations au titre des prestations définies.

### Profil du passif

(En millions de dollars canadiens)



### Gestion des capitaux propres

#### Sommaire des capitaux propres

(En millions de dollars canadiens)

| Au                                     | 31 mars 2019 | 31 décembre 2018 | Écart      |          |
|----------------------------------------|--------------|------------------|------------|----------|
|                                        |              |                  | \$         | %        |
| Capital social                         | 5,0          | 5,0              | -          | -        |
| Réserve légale                         | 25,0         | 25,0             | -          | -        |
| Réserve spéciale                       | 100,0        | 100,0            | -          | -        |
| Réserve de réévaluation des placements | 397,1        | 395,3            | 1,8        | 0        |
| Résultats non distribués               | -            | -                | -          | -        |
| <b>Total des capitaux propres</b>      | <b>527,1</b> | <b>525,3</b>     | <b>1,8</b> | <b>0</b> |

Les capitaux propres de base de la Banque sont formés d'un capital social autorisé de 5,0 millions de dollars et d'une réserve légale de 25,0 millions de dollars. La Banque compte aussi une réserve spéciale

de 100,0 millions de dollars destinée à compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de son portefeuille de placements.

<sup>6</sup> Le passif net au titre des prestations définies est évalué, pour chaque régime à prestations définies, au moyen des taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période. Ces taux se situaient entre 3,0 et 3,4 % au 31 mars 2019, et entre 3,5 et 4,0 % au 31 décembre 2018. Pour plus d'information, voir la note 10 afférente aux états financiers.

La Banque peut mener ses activités sans risque avec un faible capital de base parce que son bilan n'est pas exposé à des risques importants, comme il est mentionné à la [note 7](#) afférente aux états financiers qui figurent dans le rapport annuel de la Banque pour 2018. Il convient de souligner que les réserves de change du Canada ne sont pas détenues par la banque centrale, comme c'est le cas dans d'autres pays<sup>7</sup>.

Le portefeuille d'actifs de la Banque est exposé à un risque de crédit faible, car il consiste surtout en des obligations et des bons du Trésor du gouvernement du Canada et en des Obligations hypothécaires du Canada, soit des titres entièrement garantis par le gouvernement. Ces titres sont acquis dans le but d'être détenus jusqu'à leur échéance; ils ne sont pas assujettis à la comptabilité à la juste valeur puisqu'ils sont évalués au coût amorti. D'autres actifs financiers, tels que les

avances et les conventions de rachat, sont négociés à condition d'être entièrement garantis (voir la note 3 afférente aux états financiers intermédiaires résumés pour en savoir plus sur la qualité des actifs détenus en garantie).

La réserve la plus importante de la Banque est la réserve de réévaluation des placements, qui représente les gains non réalisés sur réévaluation d'actifs à la juste valeur du placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI). Les variations de la juste valeur de ce placement sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, et les gains nets non réalisés sur réévaluation d'actifs à la juste valeur sont accumulés dans la réserve de réévaluation des placements comme élément des capitaux propres. Cette réserve totalisait 397,1 millions de dollars au 31 mars 2019.

## Résultat des opérations

### Résultat des opérations

(En millions de dollars canadiens)

| Pour la période de trois mois close le 31 mars | 2019         | 2018         | 2017         |
|------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Total des produits                             | 458,8        | 387,1        | 369,8        |
| Total des charges                              | (126,4)      | (131,1)      | (110,7)      |
| <b>Résultat net</b>                            | <b>332,4</b> | <b>256,0</b> | <b>259,1</b> |
| Autres éléments du résultat global (perte)     | (97,5)       | 43,6         | 20,6         |
| <b>Résultat global</b>                         | <b>234,9</b> | <b>299,6</b> | <b>279,7</b> |

## Produits

### Total des produits

(En millions de dollars canadiens)

| Pour la période de trois mois close le 31 mars         | 2019         | 2018         | Écart        |            |
|--------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|------------|
|                                                        |              |              | \$           | %          |
| <b>Produits d'intérêts</b>                             |              |              |              |            |
| Placements                                             | 516,7        | 435,9        | 80,8         | 19         |
| Titres achetés dans le cadre de conventions de revente | 43,0         | 25,5         | 17,5         | 69         |
| Autres                                                 | 0,2          | 0,1          | 0,1          | 100        |
|                                                        | 559,9        | 461,5        | 98,4         | 21         |
| <b>Charges d'intérêts</b>                              | (102,8)      | (76,2)       | 26,6         | 35         |
| <b>Produits d'intérêts nets</b>                        | <b>457,1</b> | <b>385,3</b> | <b>71,8</b>  | <b>19</b>  |
| <b>Autres produits</b>                                 | <b>1,7</b>   | <b>1,8</b>   | <b>(0,1)</b> | <b>(6)</b> |
| <b>Total des produits</b>                              | <b>458,8</b> | <b>387,1</b> | <b>71,7</b>  | <b>19</b>  |

<sup>7</sup> Le Compte du fonds des changes du gouvernement fédéral est le principal compte de dépôt des réserves officielles de liquidités internationales du Canada et il est inscrit dans les Comptes publics.



Le total des produits pour le premier trimestre de 2019 s'élève à 458,8 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 19 % par rapport à la même période en 2018. Les produits de la Banque sont principalement tributaires des conditions courantes du marché et de leur incidence sur les actifs et passifs portant intérêt qui figurent au bilan de l'institution. Les taux du marché ont été plus élevés au premier trimestre de 2019 qu'au premier trimestre de l'exercice précédent, ce qui rehausse le profil de rendement du portefeuille de placements de la Banque à mesure que les instruments plus anciens affichant de plus faibles rendements arrivent à échéance et qu'ils sont remplacés par des instruments plus récents procurant des rendements plus élevés. Cet accroissement des taux fait également augmenter les intérêts que la Banque verse sur les dépôts.

L'évolution des taux du marché aura des effets plus ou moins importants selon la durée moyenne à courir jusqu'à l'échéance d'un groupe d'instruments, puisque les taux des instruments dont l'échéance est plus éloignée s'ajustent plus lentement. La preuve : les effets des changements de taux du marché se font sentir beaucoup plus rapidement sur les dépôts détenus par la Banque et les titres achetés dans le cadre de conventions de revente que sur le portefeuille de placements de la Banque, lequel est composé principalement d'obligations du gouvernement du Canada qui ont une échéance moyenne de six ans.

Déduction faite des coûts de production et de distribution des billets, les produits d'intérêts sur les actifs sous-jacents aux billets de banque en circulation constituent ce qu'on appelle les « recettes de seigneurage ». Ces produits d'intérêts fournissent à la Banque

une source stable de financement de ses opérations, ce qui lui assure une indépendance d'action tout en lui permettant de s'acquitter de ses responsabilités.

L'essentiel des produits d'intérêts de la Banque provient des intérêts sur son portefeuille de titres du gouvernement du Canada. Au premier trimestre de 2019, les produits d'intérêts de la Banque se sont établis à 516,7 millions de dollars, 19 % de plus qu'à la même période en 2018. Cette augmentation est surtout attribuable à la hausse des rendements des obligations et des bons du Trésor nouvellement acquis.

Au premier trimestre de 2019, les intérêts sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente ont atteint 43,0 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 69 % par rapport à la période correspondante en 2018. L'augmentation résulte principalement de la progression globale des rendements, à laquelle s'ajoute une hausse de la moyenne des placements détenus pendant le premier trimestre.

Les produits sont comptabilisés déduction faite des intérêts versés sur les dépôts que détient la Banque pour le compte du gouvernement du Canada, des membres de Paiements Canada et d'autres institutions financières, qui ont totalisé 102,8 millions de dollars au premier trimestre de 2019, une progression de 35 % par rapport à la même période en 2018.

Les autres sources de revenus de la Banque se sont établies à 1,7 million de dollars au premier trimestre de 2019 (1,8 million de dollars au premier trimestre de 2018). Ces revenus comprennent, entre autres, les droits de garde.

## Charges

### Total des charges

(En millions de dollars canadiens)

| Pour la période de trois mois close le 31 mars          | 2019         | 2018         | Écart        |            |
|---------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|------------|
|                                                         |              |              | \$           | %          |
| Frais de personnel                                      | 70,9         | 70,7         | 0,2          | 0          |
| Billets de banque – Recherche, production et traitement | 2,6          | 9,3          | (6,7)        | (72)       |
| Coûts afférents aux immeubles                           | 6,7          | 7,3          | (0,6)        | (8)        |
| Technologie et télécommunications                       | 16,0         | 13,4         | 2,6          | 19         |
| Amortissements                                          | 13,0         | 12,3         | 0,7          | 6          |
| Autres charges d'exploitation                           | 17,2         | 18,1         | (0,9)        | (5)        |
| <b>Total des charges</b>                                | <b>126,4</b> | <b>131,1</b> | <b>(4,7)</b> | <b>(4)</b> |

Dans l'ensemble, les charges d'exploitation ont cadré avec les attentes pour le premier trimestre de 2019. Ces charges ont reculé de 4 % par rapport à la période correspondante en 2018, principalement en raison de la baisse des coûts de production des billets de banque, laquelle a été contrebalancée en partie par les charges liées aux projets d'amélioration de la résilience prévus dans le cadre du PMT, y compris les programmes de cybersécurité et de reprise des activités.

Les frais de personnel sont demeurés stables au premier trimestre de 2019 comparativement à la même période en 2018, mais leur composition a changé en raison de facteurs qui se font contrepoids. En effet, la progression des coûts des salaires de 1,4 million de dollars (ou 3 %) associée aux hausses salariales régulières et à la dotation de postes vacants a été largement compensée par la baisse de 1,2 million de dollars (ou 4 %) des coûts liés aux régimes d'avantages du personnel, qui tient principalement aux taux d'actualisation servant à les calculer<sup>8</sup>.

Les coûts associés à la production des billets de banque sont inférieurs de 72 % à ceux de la période correspondante en 2018 et s'établissent à 2,6 millions de dollars. Cette baisse est surtout attribuable aux plus faibles volumes de billets reçus. Le calendrier de production des billets varie d'une année à l'autre en fonction du plan de production annuelle.

Les coûts afférents aux immeubles ont reculé de 8 % au premier trimestre de 2019 comparativement à la même période en 2018; ils s'élèvent à 6,7 millions de

dollars. Ce recul s'explique principalement par une réduction des coûts des services publics, qui a été contrebalancée en partie par des coûts de réparation plus élevés.

Les charges relatives à la technologie et aux télécommunications, qui s'établissent à 16,0 millions de dollars, ont augmenté de 19 % au premier trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation tient au fait que la Banque continue à mettre l'accent sur le renforcement de son programme de continuité des opérations par ses investissements dans des initiatives visant à accroître la cybersécurité et la résilience organisationnelle.

Les coûts afférents aux amortissements, qui se chiffrent à 13,0 millions de dollars au premier trimestre de 2019, ont enregistré une hausse de 6 % par rapport à la même période en 2018. Cette progression tient en grande partie aux nouveaux actifs amortis en 2019 ainsi qu'à la comptabilisation de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués par suite de l'adoption d'IFRS 16 le 1<sup>er</sup> janvier 2019, comme il est indiqué à la note 2 afférente aux états financiers intermédiaires résumés.

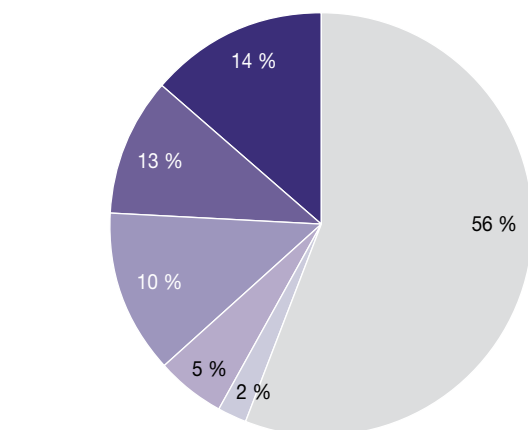
Les autres charges d'exploitation représentent 14 % de la totalité des charges d'exploitation de la Banque pour le premier trimestre de 2019 (14 % au premier trimestre de 2018); elles se composent en grande partie des coûts des services acquis pour soutenir les activités de la Banque.

<sup>8</sup> Ces coûts sont établis selon le taux d'actualisation en vigueur au 31 décembre de l'exercice précédent (p. ex., les coûts pour 2019 ont été calculés au moyen du taux en vigueur au 31 décembre 2018). Il existe une relation inverse entre les taux d'actualisation et les coûts connexes au titre des régimes, car lorsque les taux diminuent, les coûts augmentent (et vice versa). Les taux d'actualisation servant au calcul des coûts liés aux régimes de pension et aux autres régimes, qui ont progressé en moyenne de 50 points de base entre les dates d'évaluation, sont les suivants :

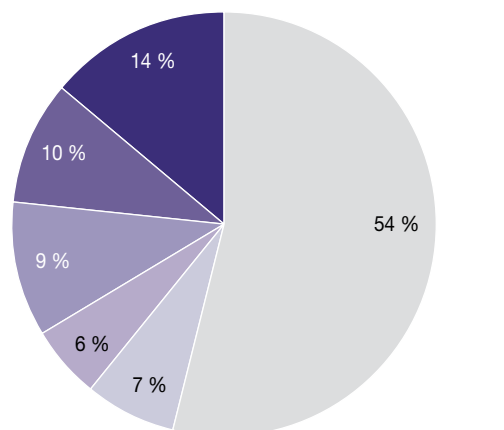
|                    | 2019<br>(taux en vigueur au 31 décembre 2018) | 2018<br>(taux en vigueur au 31 décembre 2017) |
|--------------------|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Régimes de pension | 4,0 %                                         | 3,5 %                                         |
| Autres régimes     | de 3,5 à 4,0 %                                | de 3,1 à 3,5 %                                |

## Composition des charges

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2019



Pour la période de trois mois close le 31 mars 2018



Frais de personnel
  Coûts afférents aux immeubles
  Technologie et télécommunications

Billets de banque – Recherche, production et traitement
  Amortissements
  Autres charges d'exploitation

## Autres éléments du résultat global

### Autres éléments du résultat global

(En millions de dollars canadiens)

| Pour la période de trois mois close le 31 mars                      | 2019          | 2018        | Écart          |              |
|---------------------------------------------------------------------|---------------|-------------|----------------|--------------|
|                                                                     |               |             | \$             | %            |
| <b>Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net</b>    |               |             |                |              |
| Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies | (99,3)        | 24,1        | (123,4)        | (512)        |
| Variation de la juste valeur des actions de la BRI                  | 1,8           | 19,5        | (17,7)         | (91)         |
| <b>Autres éléments du résultat global (perte)</b>                   | <b>(97,5)</b> | <b>43,6</b> | <b>(141,1)</b> | <b>(324)</b> |

Les autres éléments du résultat global consistent pour le premier trimestre de 2019 en une perte de 97,5 millions de dollars. Ils comprennent des pertes de 99,3 millions de dollars attribuables aux réévaluations de l'actif net et du passif net de la Banque au titre des régimes à prestations définies et un gain non réalisé de 1,8 million de dollars découlant de la réévaluation à la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI.

Les réévaluations relatives aux régimes à prestations définies de la Banque découlent principalement des variations du taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations au titre des prestations définies connexes et du rendement des actifs des régimes,

lorsqu'ils sont capitalisés. Les pertes de réévaluation enregistrées au premier trimestre de 2019 tiennent essentiellement à la baisse des taux d'actualisation<sup>9</sup> servant à calculer la valeur des obligations de la Banque au titre de ses régimes à prestations définies.

### Excédent destiné au receveur général du Canada

La Banque mène ses activités sans subir les contraintes normalement imposées par les flux de trésorerie ou les avoirs liquides, parce que ses recettes sont prévisibles et supérieures à ses charges. Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux

<sup>9</sup> L'actif net et le passif net au titre des prestations définies sont évalués au moyen du taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période. Le taux applicable à l'actif net au titre des prestations définies s'établissait à 3,4 % au 31 mars 2019 (4,0 % au 31 décembre 2018). Le taux applicable au passif net au titre des prestations définies se situait entre 3,0 et 3,4 % au 31 mars 2019 (entre 3,5 et 4,0 % au 31 décembre 2018).

réserves, est considéré comme un excédent constaté (excédent) dont la valeur s'établissait à 233,1 millions de dollars au premier trimestre de 2019 (280,1 millions de dollars au premier trimestre de 2018). Conformément aux exigences de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*, la Banque verse son excédent au receveur général du Canada et ne détient pas de résultats non distribués.

L'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances vise à permettre à l'institution de gérer ses besoins en capitaux propres compte tenu de la volatilité découlant des variations et des réévaluations de la juste valeur, qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Aux termes de cet accord, la Banque est autorisée à retenir sur les sommes à

verser au receveur général un montant équivalant à toute augmentation des pertes cumulatives nettes non réalisées sur les actifs financiers classés et évalués à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, des pertes de réévaluation non réalisées au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres pertes non réalisées ou hors trésorerie découlant de modifications de normes comptables ou de dispositions légales ou réglementaires. À l'inverse, un montant égal à toute diminution des pertes cumulatives nettes non réalisées hors trésorerie ayant fait l'objet d'une retenue antérieure est ajouté à la somme à verser.

Des précisions sur l'accord de versement conclu avec le ministre des Finances sont fournies à la note 11 afférente aux états financiers intermédiaires résumés.

## Perspectives

### Plan de la Banque pour 2019

(En millions de dollars canadiens)

|                                                                  | Prévisions pour 2019 |            |
|------------------------------------------------------------------|----------------------|------------|
|                                                                  | \$                   | %          |
| Charges liées aux activités essentielles                         | 372                  | 59         |
| Production des billets de banque                                 | 54                   | 9          |
| Nouveaux mandats                                                 | 3                    | 0          |
| Activités de maintien de la résilience                           | 38                   | 6          |
| Avantages du personnel futurs (déduction faite des attributions) | 13                   | 2          |
| Investissements stratégiques                                     | 155                  | 24         |
| <b>Total des dépenses*</b>                                       | <b>635</b>           | <b>100</b> |

\* Charges d'exploitation et dépenses en immobilisations, à l'exclusion des amortissements.

Les prévisions de la Banque à l'égard de ses opérations ne comportent pas de projections relatives au résultat net et à la situation financière. Ces projections nécessiteraient la formulation d'hypothèses sur les taux d'intérêt, lesquelles pourraient être interprétées comme des indications quant à l'orientation future de la politique monétaire.

L'année 2019 marque l'entrée en vigueur du Plan à moyen terme (PMT) 2019-2021 de la Banque, intitulé *Chef de file dans la nouvelle ère*. Ce PMT maintient un engagement à l'égard d'une croissance de 2 % des charges liées aux activités essentielles entre 2019 et 2021, soit un taux de croissance réel nul,

compte tenu de la cible d'inflation de 2 % visée par la Banque. Les autres besoins financiers de l'institution sont définis séparément et exclus de cet engagement.

La Banque se concentrera principalement sur les projets pluriannuels d'infrastructure et de renforcement de la cybersécurité et de la résilience organisationnelle qui ont été lancés au cours de la période visée par le PMT antérieur et se poursuivent dans le cadre du PMT actuel. On trouvera plus d'information sur le PMT 2019-2021 à la section « [Mandat et cadre de planification](#) » du Rapport annuel 2018.



En 2019, la Banque prévoit toujours des dépenses en immobilisations<sup>10</sup> de 68 millions de dollars, liées surtout à ses investissements soutenus dans les initiatives visant à accroître la cybersécurité et la résilience organisationnelle.

## Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel

Voici les principaux changements en matière de personnel, de fonctionnement et de programmes qui sont survenus depuis le 31 décembre 2018.

### Conseil de direction et Conseil d'administration

Comme l'a [annoncé](#) la Banque le 4 décembre 2018, [Paul Beaudry](#) a été nommé sous-gouverneur et est entré en fonction le 18 février 2019. Il n'y a eu aucun autre changement en ce qui concerne le [Conseil de direction](#) ou le [Conseil d'administration](#) durant le trimestre.

### Fonctionnement et programmes

Aucun fait nouveau important au chapitre du fonctionnement ou des programmes n'est survenu au cours du premier trimestre de 2019.

## Analyse des risques

La section traitant de la [gestion des risques](#), dans le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, présente le cadre de gestion des risques ainsi que le profil de risque de la Banque. On y fait également l'examen des principaux secteurs de risque : le risque stratégique, le risque financier et le risque opérationnel.

Les risques financiers sont analysés en détail dans les notes afférentes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, qui figurent dans le [rapport annuel](#) de la Banque pour 2018.

Les risques dont fait état le rapport de gestion demeurent les principaux risques auxquels la Banque pourrait être exposée.

<sup>10</sup> Les dépenses en immobilisations prévues ne tiennent compte que des investissements dans les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

# ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

31 mars 2019

## Liste des abréviations

|                   |                                            |                              |                                                     |
|-------------------|--------------------------------------------|------------------------------|-----------------------------------------------------|
| <b>BRI</b>        | Banque des Règlements Internationaux       | <b>IASB</b>                  | International Accounting Standards Board            |
| <b>CPA Canada</b> | Comptables professionnels agréés du Canada | <b>IFRS</b>                  | Norme internationale d'information financière       |
| <b>IAS</b>        | Norme comptable internationale             | <b>Interprétations IFRIC</b> | Interprétations de l'IFRS Interpretations Committee |

## Responsabilité de la direction

---

La direction de la Banque du Canada (la Banque) est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, intitulée *Information financière intermédiaire* (IAS 34), ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, ces états financiers intermédiaires résumés non audités présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Banque à la date et pour les périodes visées dans les états financiers intermédiaires résumés.

Le gouverneur,



Stephen S. Poloz

Ottawa (Canada)  
16 mai 2019

La chef des finances et chef comptable,



Carmen Vierula, CPA, CA

## État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

| Au                                                     | Note    | 31 mars 2019     | 31 décembre 2018 |
|--------------------------------------------------------|---------|------------------|------------------|
| <b>Actif</b>                                           |         |                  |                  |
| Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères            | 3       | 17,9             | 17,0             |
| Prêts et créances                                      | 3       |                  |                  |
| Titres achetés dans le cadre de conventions de revente |         | 10 009,1         | 10 673,0         |
| Autres créances                                        |         | 4,1              | 3,1              |
|                                                        |         | <b>10 013,2</b>  | <b>10 676,1</b>  |
| <b>Placements</b>                                      | 3       |                  |                  |
| Bons du Trésor du gouvernement du Canada               |         | 24 131,1         | 24 217,8         |
| Obligations hypothécaires du Canada                    |         | 515,7            | 251,3            |
| Obligations du gouvernement du Canada                  |         | 78 444,8         | 79 625,4         |
| Autres placements                                      |         | 435,1            | 433,3            |
|                                                        |         | <b>103 526,7</b> | <b>104 527,8</b> |
| <b>Immobilisations</b>                                 |         |                  |                  |
| Immobilisations corporelles                            | 4       | 599,0            | 600,3            |
| Immobilisations incorporelles                          | 5       | 46,8             | 44,0             |
| Actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués | 2, 6    | 54,3             | sans objet       |
|                                                        |         | <b>700,1</b>     | <b>644,3</b>     |
| <b>Autres éléments d'actif</b>                         | 2, 7    | 115,3            | 189,7            |
| <b>Total de l'actif</b>                                |         | <b>114 373,2</b> | <b>116 054,9</b> |
| <b>Passif et capitaux propres</b>                      |         |                  |                  |
| Billets de banque en circulation                       | 3       | 86 535,4         | 90 193,1         |
| Dépôts                                                 | 3, 8    |                  |                  |
| Gouvernement du Canada                                 |         | 23 526,4         | 21 725,6         |
| Membres de Paiements Canada                            |         | 250,0            | 250,5            |
| Autres dépôts                                          |         | 2 936,9          | 2 830,1          |
|                                                        |         | <b>26 713,3</b>  | <b>24 806,2</b>  |
| <b>Autres éléments de passif</b>                       | 2, 3, 9 | 597,4            | 530,3            |
| <b>Total du passif</b>                                 |         | <b>113 846,1</b> | <b>115 529,6</b> |
| <b>Capitaux propres</b>                                | 11      | 527,1            | 525,3            |
| <b>Total du passif et des capitaux propres</b>         |         | <b>114 373,2</b> | <b>116 054,9</b> |

Le gouverneur,



Stephen S. Poloz

La chef des finances et chef comptable,



Carmen Vierula, CPA, CA

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)



## État intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

| Pour la période de trois mois close le 31 mars                      | Note | 2019          | 2018         |
|---------------------------------------------------------------------|------|---------------|--------------|
| <b>Produits</b>                                                     |      |               |              |
| <b>Produits d'intérêts</b>                                          |      |               |              |
| Placements                                                          |      | 516,7         | 435,9        |
| Titres achetés dans le cadre de conventions de revente              |      | 43,0          | 25,5         |
| Autres sources                                                      |      | 0,2           | 0,1          |
|                                                                     |      | <b>559,9</b>  | <b>461,5</b> |
| <b>Charges d'intérêts</b>                                           |      |               |              |
| Dépôts                                                              |      | (102,8)       | (76,2)       |
| <b>Produits d'intérêts nets</b>                                     |      | <b>457,1</b>  | <b>385,3</b> |
| <b>Autres produits</b>                                              |      | 1,7           | 1,8          |
| <b>Total des produits</b>                                           |      | <b>458,8</b>  | <b>387,1</b> |
| <b>Charges</b>                                                      |      |               |              |
| Frais de personnel                                                  |      | 70,9          | 70,7         |
| Billets de banque – Recherche, production et traitement             |      | 2,6           | 9,3          |
| Coûts afférents aux immeubles                                       |      | 6,7           | 7,3          |
| Technologie et télécommunications                                   |      | 16,0          | 13,4         |
| Amortissements                                                      |      | 13,0          | 12,3         |
| Autres charges d'exploitation                                       |      | 17,2          | 18,1         |
| <b>Total des charges</b>                                            |      | <b>126,4</b>  | <b>131,1</b> |
| <b>Résultat net</b>                                                 |      | <b>332,4</b>  | <b>256,0</b> |
| <b>Autres éléments du résultat global</b>                           |      |               |              |
| <b>Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net</b>    |      |               |              |
| Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies | 10   | (99,3)        | 24,1         |
| Variation de la juste valeur des actions de la BRI                  | 3    | 1,8           | 19,5         |
| <b>Autres éléments du résultat global</b>                           |      | <b>(97,5)</b> | <b>43,6</b>  |
| <b>Résultat global</b>                                              |      | <b>234,9</b>  | <b>299,6</b> |

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

## État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité)

Pour la période de trois mois close le 31 mars (en millions de dollars canadiens)

|                                                                     | Note | Capital social | Réserve légale | Réserve spéciale | Réserve de réévaluation des placements | Résultats non distribués | Total   |
|---------------------------------------------------------------------|------|----------------|----------------|------------------|----------------------------------------|--------------------------|---------|
| <b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>                         |      | 5,0            | 25,0           | 100,0            | 395,3                                  | -                        | 525,3   |
| <b>Résultat global pour la période</b>                              |      |                |                |                  |                                        |                          |         |
| Résultat net                                                        |      | -              | -              | -                | -                                      | 332,4                    | 332,4   |
| Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies | 10   | -              | -              | -                | -                                      | (99,3)                   | (99,3)  |
| Variation de la juste valeur des actions de la BRI                  | 3    | -              | -              | -                | 1,8                                    | -                        | 1,8     |
|                                                                     |      | -              | -              | -                | 1,8                                    | 233,1                    | 234,9   |
| <b>Excédent destiné au receveur général du Canada</b>               |      | -              | -              | -                | -                                      | (233,1)                  | (233,1) |
| <b>Solde au 31 mars 2019</b>                                        |      | 5,0            | 25,0           | 100,0            | 397,1                                  | -                        | 527,1   |
|                                                                     | Note | Capital social | Réserve légale | Réserve spéciale | Réserve de réévaluation des placements | Résultats non distribués | Total   |
| <b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>                         |      | 5,0            | 25,0           | 100,0            | 365,6                                  | -                        | 495,6   |
| <b>Résultat global pour la période</b>                              |      |                |                |                  |                                        |                          |         |
| Résultat net                                                        |      | -              | -              | -                | -                                      | 256,0                    | 256,0   |
| Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies | 10   | -              | -              | -                | -                                      | 24,1                     | 24,1    |
| Variation de la juste valeur des actions de la BRI                  | 3    | -              | -              | -                | 19,5                                   | -                        | 19,5    |
|                                                                     |      | -              | -              | -                | 19,5                                   | 280,1                    | 299,6   |
| <b>Excédent destiné au receveur général du Canada</b>               |      | -              | -              | -                | -                                      | (280,1)                  | (280,1) |
| <b>Solde au 31 mars 2018</b>                                        |      | 5,0            | 25,0           | 100,0            | 385,1                                  | -                        | 515,1   |

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

## Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

| Pour la période de trois mois close le 31 mars                                                                                                 | 2019             | 2018             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>                                                                                   |                  |                  |
| Intérêts reçus                                                                                                                                 | 293,5            | 271,5            |
| Autres produits reçus                                                                                                                          | 3,1              | 2,0              |
| Intérêts versés                                                                                                                                | (100,6)          | (76,5)           |
| Paielements destinés aux membres du personnel ou effectués pour leur compte et paielements aux fournisseurs et aux membres de Paiements Canada | (137,2)          | (150,5)          |
| Augmentation nette des dépôts                                                                                                                  | 1 907,1          | 767,3            |
| Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à un jour                                        | (1 500,0)        | (2 890,0)        |
| Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à un jour                    | 1 500,0          | 2 890,0          |
| Produit de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat                                                                                | -                | 8 150,1          |
| Remboursement de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat                                                                          | -                | (8 150,1)        |
| <b>Entrées de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles</b>                                                                        | <b>1 965,9</b>   | <b>813,8</b>     |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>                                                                                  |                  |                  |
| Achat net de bons du Trésor du gouvernement du Canada                                                                                          | 170,8            | (870,1)          |
| Achats d'Obligations hypothécaires du Canada                                                                                                   | (262,8)          | -                |
| Achat d'obligations du gouvernement du Canada                                                                                                  | (3 019,4)        | (3 732,7)        |
| Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada                                                                        | 4 380,0          | 5 325,0          |
| Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à plus d'un jour                                 | (25 274,6)       | (22 093,1)       |
| Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à plus d'un jour             | 25 939,1         | 23 666,6         |
| Entrées d'immobilisations corporelles                                                                                                          | (7,8)            | (7,5)            |
| Entrées d'immobilisations incorporelles                                                                                                        | (5,6)            | (2,8)            |
| <b>Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement</b>                                                                       | <b>1 919,7</b>   | <b>2 285,4</b>   |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                                                                    |                  |                  |
| Diminution nette des billets de banque en circulation                                                                                          | (3 657,7)        | (2 894,7)        |
| Versement de l'excédent au receveur général du Canada                                                                                          | (225,9)          | (204,2)          |
| Paielements liés aux obligations locatives                                                                                                     | (0,7)            | sans objet       |
| <b>Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>                                                                         | <b>(3 884,3)</b> | <b>(3 098,9)</b> |
| Effet des variations des cours de change sur les dépôts en monnaies étrangères                                                                 | (0,4)            | 0,4              |
| <b>Augmentation de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères</b>                                                                      | <b>0,9</b>       | <b>0,7</b>       |
| Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères au début de la période                                                                             | 17,0             | 14,6             |
| <b>Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères à la fin de la période</b>                                                                      | <b>17,9</b>      | <b>15,3</b>      |

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

# Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés non audités de la Banque du Canada

pour la période close le 31 mars 2019

## 1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Il s'agit d'une société constituée en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, qui appartient en propriété exclusive au gouvernement du Canada et est exonérée d'impôts sur le résultat. La Banque n'offre aucun service bancaire au public.

Le siège de la Banque est situé au 234, rue Wellington, Ottawa (Ontario).

La Banque satisfait aux exigences en matière de présentation de l'information financière de la *Loi sur la Banque du Canada* ainsi que le prescrivent ses statuts administratifs, selon lesquels les états financiers de la Banque doivent être dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus énoncés dans le *Manuel de CPA Canada* des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada). Selon les indications fournies par CPA Canada et la définition des normes comptables canadiennes pour le secteur public, la Banque est une entreprise publique, et, à ce titre, elle doit respecter les normes s'appliquant aux entreprises ayant une obligation d'information du public. Afin de répondre à cette exigence, la direction a mis au point des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les IFRS).

Selon la *Loi sur la Banque du Canada*, le mandat de la Banque consiste à « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de ce mandat et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. Les quatre grandes fonctions de l'institution sont les suivantes :

- **Politique monétaire** : La Banque mène la politique monétaire de façon à préserver la valeur de la monnaie en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.
- **Système financier** : La Banque s'emploie à promouvoir la fiabilité, la solidité et l'efficacité des systèmes financiers au Canada et à l'échelle internationale et effectue des opérations sur les marchés financiers pour atteindre ces objectifs.
- **Gestion financière** : La Banque assure des services de gestion financière pour son propre compte ainsi qu'au nom du gouvernement du Canada et d'autres clients. Elle est l'agent financier du gouvernement et, à ce titre, elle fournit des services de gestion de la trésorerie, gère la dette publique et les réserves de change et prodigue des conseils à ce sujet.
- **Monnaie** : La Banque conçoit, émet et distribue les billets de banque canadiens, supervise le système de distribution de billets et assure un approvisionnement de billets de qualité aisément acceptés et à l'épreuve de la contrefaçon.

La fonction Administration générale appuie la gestion des ressources humaines, des opérations et des projets stratégiques de la Banque, ainsi que l'intendance des actifs financiers, physiques, informationnels et technologiques de cette dernière.

La Banque est seule habilitée à émettre les billets de banque canadiens, et la valeur nominale de ces billets constitue l'élément le plus important du passif de son bilan. La Banque investit le produit de l'émission des billets de banque dans des titres du gouvernement du Canada et des Obligations hypothécaires du Canada, dont elle fait l'acquisition sur une base non concurrentielle. Ces actifs lui permettent d'exercer ses responsabilités au regard de ses fonctions Politique monétaire et Système financier.

Déduction faite des coûts de production et de distribution des billets, les produits d'intérêts sur les actifs sous-jacents aux billets de banque en circulation constituent ce qu'on appelle les « recettes de seigneurage », la principale source de revenu de la Banque. Ces produits d'intérêts fournissent une source stable et constante de financement des opérations de la Banque qui lui permet de remplir son mandat sans avoir à dépendre des crédits publics. Une partie de ces produits sert à financer les opérations et réserves de la Banque, et le reste du résultat net est versé au receveur général du Canada conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*.

## 2. Référentiel comptable

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les présents états financiers intermédiaires résumés ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels complets et doivent être lus en se reportant aux états financiers audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Au besoin, les états financiers intermédiaires résumés comprennent des montants qui ont été établis d'après les estimations éclairées et le jugement de la direction. Les résultats des activités pour la période intermédiaire présentée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui sont attendus pour l'exercice.

Le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés le 16 mai 2019.

### Activités d'agent financier et activités de garde

La responsabilité de la gestion opérationnelle des actifs et passifs financiers du gouvernement du Canada est assumée conjointement par la Banque (à titre d'agent financier du gouvernement) et par le ministère des Finances Canada. En sa qualité d'agent financier, la Banque fournit un soutien transactionnel et administratif au gouvernement du Canada dans certains domaines, conformément aux exigences de l'article 24 de la *Loi sur la Banque du Canada*. Elle n'assume pas les risques et les avantages qui découlent de ce soutien offert à titre d'agent financier. Les actifs, les passifs, les dépenses et les revenus visés par ce soutien sont ceux du gouvernement du Canada et ne figurent pas dans les états financiers de la Banque.

La Banque offre un service de garde de titres ou d'autres biens à des banques centrales, à des organisations internationales et à d'autres entités liées à une autorité publique. Selon les modalités régissant ce service, la Banque est indemnisée de toute perte. Les actifs et les produits gérés dans le cadre de la prestation de ce service sont exclus des états financiers de la Banque, puisqu'ils ne constituent pas des actifs ou des produits de cette dernière.

### Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les éléments suivants :

- les instruments financiers classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- le placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI), qui est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- le passif/actif net au titre des prestations définies des régimes d'avantages du personnel, qui est comptabilisé comme le solde net de la juste valeur des actifs des régimes et de la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies.

### Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien. Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes afférentes aux états financiers de la Banque sont exprimés en millions de dollars canadiens.

## Caractère saisonnier

La valeur totale des billets de banque en circulation fluctue au cours de l'exercice en fonction de la demande saisonnière de billets. Les billets de banque en circulation sont à leur niveau le plus bas à la fin du premier trimestre, tandis que la demande atteint un sommet au deuxième et au quatrième trimestre, aux alentours des périodes de vacances. Outre le programme régulier d'opérations de pension à plus d'un jour, la Banque peut procéder à l'achat de titres dans le cadre d'opérations de pension à plus d'un jour afin de compenser l'augmentation du passif associé aux billets de banque en circulation pendant les périodes de forte demande saisonnière.

## Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables sur lesquelles s'appuie l'établissement des états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, sauf la méthode visée par l'adoption d'IFRS 16 *Contrats de location* (IFRS 16) le 1<sup>er</sup> janvier 2019, qui figure à la section Modifications d'IFRS ci-dessous.

### Jugements, estimations et hypothèses comptables clés

Pour établir les états financiers, la direction doit formuler des jugements et faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant déclaré des actifs, des passifs, des produits et des charges, et sur d'autres informations connexes.

Les hypothèses et estimations de la direction se fondent sur les renseignements qui étaient disponibles au moment où les présents états financiers ont été préparés. La conjoncture et les hypothèses à l'égard de l'évolution future pourraient toutefois changer en raison des fluctuations des marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté de la Banque. Dans ce cas, l'incidence sera constatée dans les états financiers d'une période ultérieure.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont passées en revue de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle elles ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures concernées. Des estimations importantes servent à l'évaluation des instruments financiers (note 3) et des avantages du personnel (note 10).

### Modifications d'IFRS

L'IASB, et l'IFRS Interpretations Committee après approbation par l'IASB (interprétations IFRIC), ont publié certaines positions officielles qui doivent être appliquées pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Banque applique IFRS 16 et les modifications connexes conformément aux dispositions transitoires énoncées dans IFRS 16, décrites ci-dessous. Durant le premier trimestre de 2019, la Banque n'a adopté aucune autre norme nouvelle ou modifiée.

#### *IFRS 16 Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, qui fournit un modèle complet pour l'identification des contrats de location et leur traitement dans les états financiers des preneurs et des bailleurs. IFRS 16 annule et remplace IAS 17 *Contrats de location*, IFRIC 4 ainsi que d'autres indications connexes (collectivement désignées par l'expression « norme précédente sur les contrats de location »). D'importants changements ont été apportés aux méthodes comptables s'appliquant aux preneurs, notamment l'élimination de la distinction entre contrat de location simple et contrat de location-financement, de sorte que les actifs et passifs doivent être comptabilisés pour tous les contrats de location (sous réserve d'exceptions limitées en ce qui concerne les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur). IFRS 16 ne contient aucun changement important pour ce qui est des exigences se rapportant aux bailleurs.



En ce qui concerne les états financiers de la Banque, l'adoption d'IFRS 16 a entraîné la modification des méthodes comptables de l'institution au chapitre de la comptabilisation et de l'évaluation des contrats de location où la Banque agit comme preneur. La méthode comptable qu'utilise la Banque pour les contrats de location est décrite à la note 6.

## Transition à IFRS 16

Comme le permettent les dispositions transitoires d'IFRS 16, la direction a choisi d'appliquer l'approche rétrospective modifiée et de ne pas retraiter ses chiffres comparatifs, car l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers n'est pas importante. L'approche de l'institution et son incidence lors de la transition à IFRS 16 sont décrites ci-dessous.

### Mesures de simplification transitoires

Lors de la transition, la direction a choisi d'appliquer les mesures de simplification transitoires suivantes d'IFRS 16 :

- évaluer les clauses des droits acquis pour vérifier si une entente existante à la date de transition et conclue avant l'adoption d'IFRS 16 comprend un contrat de location visé par la norme précédente sur les contrats de location;
- évaluer les actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués à la valeur des obligations locatives connexes, déduction faite des paiements de loyers reçus d'avance ou à recevoir comptabilisés à la date de la première application, le 1<sup>er</sup> janvier 2019;
- ne pas appliquer les dispositions en matière de comptabilisation et d'évaluation d'IFRS 16 aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, conformément à la méthode comptable adoptée par la Banque pour les contrats de location, décrite à la note 6.

### Incidence de la transition sur les états financiers

Lors de la première application d'IFRS 16, la Banque a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués et des obligations locatives totalisant respectivement 54,4 millions de dollars et 52,7 millions de dollars au 1<sup>er</sup> janvier 2019, sans qu'il n'y ait d'incidence sur les résultats non distribués. La différence de 1,7 million de dollars entre les valeurs comptables des actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués et des obligations locatives comptabilisés à la date de transition s'explique par les paiements de loyers reçus d'avance au 31 décembre 2018. Le solde des paiements de loyers reçus d'avance a été reclassé des charges relatives aux contrats de location payées d'avance aux actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Comme il est difficile de déterminer le taux d'actualisation implicite de chaque contrat de location, lors de l'évaluation des obligations locatives, la valeur actualisée des paiements de loyers futurs est établie sur la base des courbes de rendement coupon zéro des obligations du gouvernement du Canada dont la durée correspond approximativement à la durée restante du contrat de location au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le taux d'actualisation moyen pondéré appliqué au 1<sup>er</sup> janvier 2019 est de 2,0 %.

*Incidence sur les états financiers d'ouverture à la date de première application (1<sup>er</sup> janvier 2019)*
**État partiel de la situation financière**

|                                                        | Réf.   | 31 décembre 2018 | Effets de la transition à IFRS 16 | 1 <sup>er</sup> janvier 2019 |
|--------------------------------------------------------|--------|------------------|-----------------------------------|------------------------------|
| <b>Actif</b>                                           |        |                  |                                   |                              |
| <b>Immobilisations</b>                                 |        |                  |                                   |                              |
| Immobilisations corporelles                            |        | 600,3            | -                                 | 600,3                        |
| Immobilisations incorporelles                          |        | 44,0             | -                                 | 44,0                         |
| Actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués | Note 6 | sans objet       | 54,4                              | 54,4                         |
|                                                        |        | <b>644,3</b>     | <b>54,4</b>                       | <b>698,7</b>                 |
| <b>Autres éléments d'actif</b>                         | A      | 189,7            | (1,7)                             | 188,0                        |
| <b>Total de l'actif</b>                                |        | <b>834,0</b>     | <b>52,7</b>                       | <b>886,7</b>                 |
| <b>Passif et capitaux propres</b>                      |        |                  |                                   |                              |
| <b>Autres éléments de passif</b>                       | B      | 530,3            | 52,7                              | 583,0                        |
| <b>Total du passif</b>                                 |        | <b>530,3</b>     | <b>52,7</b>                       | <b>583,0</b>                 |
| <b>Capitaux propres</b>                                |        | 525,3            | -                                 | 525,3                        |
| <b>Total du passif et des capitaux propres</b>         |        | <b>1 055,6</b>   | <b>52,7</b>                       | <b>1 108,3</b>               |

- (A) Comme il est indiqué ci-dessus, la différence de 1,7 million de dollars entre les valeurs comptables des actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués et des obligations locatives comptabilisés à la date de transition s'explique par les paiements de loyers reçus d'avance au 31 décembre 2018. Par conséquent, ces paiements de loyers reçus d'avance ont été reclassés de tous les autres éléments d'actif aux actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Composition des autres éléments d'actif**

|                                             | 31 décembre 2018 | Effet de la transition à IFRS 16 | 1 <sup>er</sup> janvier 2019 |
|---------------------------------------------|------------------|----------------------------------|------------------------------|
| Matériel lié aux billets de banque          | 12,1             | -                                | 12,1                         |
| Actif net au titre des prestations définies | 149,5            | -                                | 149,5                        |
| Tous les autres éléments d'actif            | 28,1             | (1,7)                            | 26,4                         |
| <b>Total des autres éléments d'actif</b>    | <b>189,7</b>     | <b>(1,7)</b>                     | <b>188,0</b>                 |

- (B) Comme il est indiqué ci-dessus, les obligations locatives comptabilisées lors de la transition à IFRS 16 ont donné lieu à une hausse de 52,7 millions de dollars du total des autres éléments de passif.

**Composition des autres éléments de passif**

|                                                  | 31 décembre 2018 | Effet de la transition à IFRS 16 | 1 <sup>er</sup> janvier 2019 |
|--------------------------------------------------|------------------|----------------------------------|------------------------------|
| Excédent à verser au receveur général du Canada  | 225,9            | -                                | 225,9                        |
| Passif net au titre des prestations définies     |                  | -                                |                              |
| Régimes de pension                               | 66,2             | -                                | 66,2                         |
| Autres régimes                                   | 160,9            | -                                | 160,9                        |
| Obligations locatives                            | sans objet       | 52,7                             | 52,7                         |
| Tous les autres éléments de passif et provisions | 77,3             | -                                | 77,3                         |
| <b>Total des autres éléments de passif</b>       | <b>530,3</b>     | <b>52,7</b>                      | <b>583,0</b>                 |

*Rapprochement des engagements au titre des contrats de location à la date de transition*

Le tableau suivant présente le rapprochement des engagements de la Banque au titre des contrats de location simple non actualisés comptabilisés dans les états financiers au 31 décembre 2018 et des obligations locatives comptabilisées lors de la première application d'IFRS 16, le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Rapprochement des engagements au titre des contrats de location à la date de transition**

|                                                                                                                |             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Engagements au titre des contrats de location simple au 31 décembre 2018                                       | 25,6        |
| Options de prolongation que la Banque a la certitude raisonnable d'exercer                                     | 33,6        |
| Contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur                                             | (0,5)       |
| Autre                                                                                                          | 2,3         |
|                                                                                                                | <b>61,0</b> |
| Actualisation sur la base des courbes de rendement coupon zéro des obligations au 1 <sup>er</sup> janvier 2019 | (8,3)       |
| <b>Obligations locatives comptabilisées au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>                                     | <b>52,7</b> |

### 3. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Banque comprennent :

- la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères;
- les prêts et les créances;
- les placements;
- les billets de banque en circulation;
- les dépôts;
- les titres vendus dans le cadre de conventions de rachat;
- certains autres éléments de passif.

#### Évaluation des instruments financiers

| Catégories d'instruments financiers                                                                           | Évaluation                                                                                                                            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Actifs financiers                                                                                             |                                                                                                                                       |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie évalués au coût amorti                                                | Coût amorti évalué selon la méthode du taux d'intérêt effectif*, dont sont soustraites les pertes de crédit attendues, le cas échéant |
| ▪ Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères                                                                 |                                                                                                                                       |
| Instruments d'emprunt évalués au coût amorti                                                                  |                                                                                                                                       |
| ▪ Titres achetés dans le cadre de conventions de revente                                                      |                                                                                                                                       |
| ▪ Avances aux membres de Paiements Canada                                                                     |                                                                                                                                       |
| ▪ Autres créances                                                                                             |                                                                                                                                       |
| ▪ Bons du Trésor du gouvernement du Canada                                                                    |                                                                                                                                       |
| ▪ Obligations hypothécaires du Canada                                                                         |                                                                                                                                       |
| ▪ Obligations du gouvernement du Canada                                                                       |                                                                                                                                       |
| Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global |                                                                                                                                       |
| ▪ Actions de la BRI                                                                                           | Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global                                                                      |
| Passifs financiers                                                                                            |                                                                                                                                       |
| Passifs financiers évalués au coût amorti                                                                     | Coût amorti évalué selon la méthode du taux d'intérêt effectif*                                                                       |
| ▪ Dépôts                                                                                                      |                                                                                                                                       |
| ▪ Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat                                                        |                                                                                                                                       |
| ▪ Autres éléments de passif                                                                                   |                                                                                                                                       |
| Passifs financiers évalués à la valeur nominale                                                               |                                                                                                                                       |
| ▪ Billets de banque en circulation                                                                            | Valeur nominale                                                                                                                       |

\* La méthode du taux d'intérêt effectif fait appel au taux inhérent à un instrument financier, qui actualise les flux de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie attendue de l'instrument financier de manière à comptabiliser les intérêts sur la base d'un rendement constant.

## Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations :

- Niveau 1** Prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, qui ont cours dans des transactions réelles et régulières de pleine concurrence
- Niveau 2** Données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (p. ex., des prix pour des instruments semblables ou des prix pratiqués sur un marché inactif) ou indirectement (p. ex., des taux d'intérêt ou des écarts de crédit)
- Niveau 3** Données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif concerné qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, puisque ces données proviennent de marchés inactifs (p. ex., hypothèses formulées par des participants aux marchés)

La hiérarchie des justes valeurs exige l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où de telles données existent. L'instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée d'entrée importante a été prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur.

Les tableaux ci-dessous présentent les méthodes d'évaluation employées pour déterminer la juste valeur de chacun des instruments financiers et le niveau auquel ils se situent dans la hiérarchie des justes valeurs. Aucun changement n'a été apporté aux méthodes d'évaluation au cours de la période.

| Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur                                                                                                                                      |  | Méthode d'évaluation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Actions de la BRI                                                                                                                                                                           |  | Données d'entrée non observables importantes (Niveau 3)<br>Juste valeur jugée équivaloir à 70 % de la participation de la Banque à la valeur de l'actif net de la BRI à la date de clôture. Cette méthode d'évaluation concorde avec celle utilisée par la BRI pour tous les rachats d'actions effectués depuis 1970. Elle a en outre été entérinée par une décision rendue par la Cour internationale de Justice de La Haye concernant un rachat d'actions par la BRI en 2001 (le dernier rachat d'actions effectué par la BRI). La direction s'attend à ce que la valeur des actions de la BRI fluctue au fil du temps concurremment avec la solidité du bilan de celle-ci et les taux de change. |
| Instruments financiers comptabilisés au coût amorti                                                                                                                                         |  | Méthode d'évaluation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères, titres achetés dans le cadre de conventions de revente, avances aux membres de Paiements Canada, autres créances, dépôts et passifs financiers |  | Valeur comptable (elle est présumée avoisiner la juste valeur de ces instruments financiers, étant donné qu'ils sont de brève échéance ou payables à vue)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Bons du Trésor du gouvernement du Canada, Obligations hypothécaires du Canada et obligations du gouvernement du Canada                                                                      |  | Prix cotés sur les marchés (Niveau 1 et Niveau 2)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

## Complément d'information

### Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur correspondent au placement de la Banque en actions de la BRI (Niveau 3). Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été transféré entre les niveaux.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la juste valeur estimée des actions de la BRI, déterminée au moyen des évaluations à la juste valeur du Niveau 3 :

| Pour la période de trois mois close le 31 mars                                                 | 2019         | 2018         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Solde d'ouverture au début de la période                                                       | 433,3        | 403,6        |
| Variation de la juste valeur comptabilisée par le biais des autres éléments du résultat global | 1,8          | 19,5         |
| <b>Solde de clôture à la fin de la période</b>                                                 | <b>435,1</b> | <b>423,1</b> |

### Instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Le tableau suivant indique la juste valeur des instruments financiers de la Banque, classés selon la hiérarchie des justes valeurs décrite plus haut, qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur et dont la juste valeur ne se rapproche pas de leur valeur comptable.

|                                          | Niveau 1         | Niveau 2     | Niveau 3 | Total            |
|------------------------------------------|------------------|--------------|----------|------------------|
| <b>Au 31 mars 2019</b>                   |                  |              |          |                  |
| Bons du Trésor du gouvernement du Canada | 23 400,6         | 741,2        | -        | 24 141,8         |
| Obligations hypothécaires du Canada      | 523,8            | -            | -        | 523,8            |
| Obligations du gouvernement du Canada    | 82 022,3         | 147,5        | -        | 82 169,8         |
| <b>Total</b>                             | <b>105 946,7</b> | <b>888,7</b> | <b>-</b> | <b>106 835,4</b> |
| <b>Au 31 décembre 2018</b>               |                  |              |          |                  |
| Bons du Trésor du gouvernement du Canada | 24 225,7         | -            | -        | 24 225,7         |
| Obligations hypothécaires du Canada      | 252,9            | -            | -        | 252,9            |
| Obligations du gouvernement du Canada    | 82 134,5         | 112,5        | -        | 82 247,0         |
| <b>Total</b>                             | <b>106 613,1</b> | <b>112,5</b> | <b>-</b> | <b>106 725,6</b> |

Il est possible que des transferts soient effectués entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de l'évolution de l'activité sur les marchés, ou de la disponibilité des prix cotés sur les marchés ou de données observables. Les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les obligations du gouvernement du Canada, dont la juste valeur totale correspondait respectivement à 741,2 millions de dollars et à 35,9 millions de dollars, ont été reclassés du Niveau 1 au Niveau 2 pendant la période de trois mois close le 31 mars 2019.

### Prêts et créances

Les titres achetés dans le cadre de conventions de revente sont entièrement garantis, conformément aux exigences rendues publiques à l'égard de l'admissibilité des actifs affectés en garantie et des marges. Ces titres sont généralement assortis d'une durée allant de 1 à 90 jours ouvrables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des actifs détenus en garantie des titres achetés dans le cadre de conventions de revente à la date de clôture :

| Au                                                                          | 31 mars 2019    |              | 31 décembre 2018 |              |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------|--------------|------------------|--------------|
|                                                                             | \$              | %            | \$               | %            |
| Titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada                       | 1 102,1         | 10,4         | 469,1            | 4,2          |
| Titres émis ou garantis par un gouvernement provincial                      | 9 526,2         | 89,6         | 10 695,5         | 95,8         |
| <b>Juste valeur totale des actifs remis en garantie à la Banque</b>         | <b>10 628,3</b> | <b>100,0</b> | <b>11 164,6</b>  | <b>100,0</b> |
| Valeur comptable des avances octroyées aux membres de Paiements Canada      | -               | -            | -                | -            |
| Valeur comptable des titres achetés dans le cadre de conventions de revente | 10 009,1        | 100,0        | 10 673,0         | 100,0        |
| <b>Valeur comptable des titres garantis</b>                                 | <b>10 009,1</b> | <b>100,0</b> | <b>10 673,0</b>  | <b>100,0</b> |
| <b>Valeur des garanties en pourcentage de la valeur comptable</b>           |                 | <b>106,2</b> |                  | <b>104,6</b> |

#### Placements

La Banque administre également un programme de prêt de titres afin de soutenir la liquidité du marché des titres du gouvernement du Canada en fournissant une source secondaire et temporaire de titres. Ces opérations sont entièrement garanties par des titres et généralement assorties d'une échéance d'un jour ouvrable. Au 31 mars 2019, les placements de la Banque ne comprenaient aucun titre prêté (néant au 31 décembre 2018).

#### Pertes de crédit attendues et dépréciation

Tous les actifs financiers de la Banque pouvant faire l'objet d'un test de dépréciation sont à l'étape 1 et sont considérés comme ayant un faible risque de crédit. Il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les étapes au cours de la période considérée.

#### *Instruments d'emprunt*

La Banque n'a comptabilisé aucune perte de crédit attendue sur ses instruments financiers au 31 mars 2019 (néant au 31 décembre 2018), car les montants étaient négligeables. Aucun montant important n'était en souffrance ni déprécié au 31 mars 2019 (néant au 31 décembre 2018).

#### *Garanties financières et engagements de prêt*

Au 31 mars 2019, aucune des garanties financières ni aucun des engagements de la Banque n'étaient utilisés, et la direction ne s'attend pas à ce qu'ils le soient au cours des douze mois à venir (même résultat au 31 décembre 2018).



## 4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les terrains, les constructions, le matériel informatique, tout autre équipement et les projets en cours connexes.

### Valeur comptable des immobilisations corporelles

| 2019                            | Terrains et constructions | Matériel informatique | Autre équipement | Total          |
|---------------------------------|---------------------------|-----------------------|------------------|----------------|
| <b>Coût</b>                     |                           |                       |                  |                |
| Soldes au 31 décembre 2018      | 575,8                     | 142,5                 | 77,2             | 795,5          |
| Entrées                         | 0,1                       | 6,9                   | 0,8              | 7,8            |
| Sorties                         | -                         | -                     | -                | -              |
| Transferts                      | (1,4)                     | 0,3                   | 1,1              | -              |
| <b>Soldes au 31 mars 2019</b>   | <b>574,5</b>              | <b>149,7</b>          | <b>79,1</b>      | <b>803,3</b>   |
| <b>Cumul des amortissements</b> |                           |                       |                  |                |
| Soldes au 31 décembre 2018      | (121,7)                   | (46,7)                | (26,8)           | (195,2)        |
| Charge d'amortissement          | (4,6)                     | (3,1)                 | (1,4)            | (9,1)          |
| Sorties                         | -                         | -                     | -                | -              |
| Transferts                      | 0,1                       | (0,1)                 | -                | -              |
| <b>Solde au 31 mars 2019</b>    | <b>(126,2)</b>            | <b>(49,9)</b>         | <b>(28,2)</b>    | <b>(204,3)</b> |
| <b>Valeurs comptables</b>       |                           |                       |                  |                |
| Soldes au 31 décembre 2018      | 454,1                     | 95,8                  | 50,4             | 600,3          |
| <b>Soldes au 31 mars 2019</b>   | <b>448,3</b>              | <b>99,8</b>           | <b>50,9</b>      | <b>599,0</b>   |

| 2019                                | Terrains et constructions | Matériel informatique | Autre équipement | Total |
|-------------------------------------|---------------------------|-----------------------|------------------|-------|
| <b>Projets en cours</b>             |                           |                       |                  |       |
| Compris dans les valeurs comptables |                           |                       |                  |       |
| au 31 mars 2019                     | -                         | 66,6                  | 5,2              | 71,8  |
| Engagements au 31 mars 2019         | 13,4                      | 8,5                   | 3,4              | 25,3  |

| 2018                              | Terrains et constructions | Matériel informatique | Autre équipement | Total          |
|-----------------------------------|---------------------------|-----------------------|------------------|----------------|
| <b>Coût</b>                       |                           |                       |                  |                |
| Soldes au 31 décembre 2017        | 578,5                     | 82,4                  | 81,9             | 742,8          |
| Entrées                           | -                         | 60,1                  | 8,5              | 68,6           |
| Sorties                           | (2,7)                     | -                     | (13,2)           | (15,9)         |
| Transferts                        | -                         | -                     | -                | -              |
| <b>Soldes au 31 décembre 2018</b> | <b>575,8</b>              | <b>142,5</b>          | <b>77,2</b>      | <b>795,5</b>   |
| <b>Cumul des amortissements</b>   |                           |                       |                  |                |
| Soldes au 31 décembre 2017        | (106,1)                   | (34,0)                | (33,7)           | (173,8)        |
| Charge d'amortissement            | (18,3)                    | (12,7)                | (6,3)            | (37,3)         |
| Sorties                           | 2,7                       | -                     | 13,2             | 15,9           |
| Transferts                        | -                         | -                     | -                | -              |
| <b>Soldes au 31 décembre 2018</b> | <b>(121,7)</b>            | <b>(46,7)</b>         | <b>(26,8)</b>    | <b>(195,2)</b> |
| <b>Valeurs comptables</b>         |                           |                       |                  |                |
| Soldes au 31 décembre 2017        | 472,4                     | 48,4                  | 48,2             | 569,0          |
| <b>Soldes au 31 décembre 2018</b> | <b>454,1</b>              | <b>95,8</b>           | <b>50,4</b>      | <b>600,3</b>   |

| 2018                                | Terrains et constructions | Matériel informatique | Autre équipement | Total |
|-------------------------------------|---------------------------|-----------------------|------------------|-------|
| <b>Projets en cours</b>             |                           |                       |                  |       |
| Compris dans les valeurs comptables |                           |                       |                  |       |
| au 31 décembre 2018                 | 1,0                       | 60,4                  | 8,3              | 69,7  |
| Engagements au 31 décembre 2018     | 1,1                       | 11,8                  | 4,2              | 17,1  |

## 5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique, qui représentent des avantages économiques futurs et qui sont contrôlées par la Banque. Les immobilisations incorporelles de la Banque comprennent les logiciels qui ont été développés en interne ou acquis à l'extérieur.

### Valeur comptable des immobilisations incorporelles

|                                 | Logiciels<br>développés<br>en interne | Autres<br>logiciels | Total          |
|---------------------------------|---------------------------------------|---------------------|----------------|
| <b>2019</b>                     |                                       |                     |                |
| <b>Coût</b>                     |                                       |                     |                |
| Soldes au 31 décembre 2018      | 62,7                                  | 81,3                | 144,0          |
| Entrées                         | 3,1                                   | 2,5                 | 5,6            |
| Sorties                         | -                                     | -                   | -              |
| Transferts                      | -                                     | -                   | -              |
| <b>Soldes au 31 mars 2019</b>   | <b>65,8</b>                           | <b>83,8</b>         | <b>149,6</b>   |
| <b>Cumul des amortissements</b> |                                       |                     |                |
| Soldes au 31 décembre 2018      | (47,4)                                | (52,6)              | (100,0)        |
| Charge d'amortissement          | (1,1)                                 | (1,7)               | (2,8)          |
| Sorties                         | -                                     | -                   | -              |
| Transferts                      | -                                     | -                   | -              |
| <b>Soldes au 31 mars 2019</b>   | <b>(48,5)</b>                         | <b>(54,3)</b>       | <b>(102,8)</b> |
| <b>Valeurs comptables</b>       |                                       |                     |                |
| Soldes au 31 décembre 2018      | 15,3                                  | 28,7                | 44,0           |
| <b>Soldes au 31 mars 2019</b>   | <b>17,3</b>                           | <b>29,5</b>         | <b>46,8</b>    |

|                                                     | Logiciels<br>développés<br>en interne | Autres<br>logiciels | Total |
|-----------------------------------------------------|---------------------------------------|---------------------|-------|
| <b>2019</b>                                         |                                       |                     |       |
| <b>Projets en cours</b>                             |                                       |                     |       |
| Compris dans les valeurs comptables au 31 mars 2019 | 6,8                                   | 10,5                | 17,3  |
| Engagements au 31 mars 2019                         | 5,0                                   | 0,3                 | 5,3   |

| 2018                              | Logiciels développés en interne | Autres logiciels | Total          |
|-----------------------------------|---------------------------------|------------------|----------------|
| <b>Coût</b>                       |                                 |                  |                |
| Soldes au 31 décembre 2017        | 58,7                            | 71,6             | 130,3          |
| Entrées                           | 4,0                             | 9,7              | 13,7           |
| Sorties                           | -                               | -                | -              |
| Transferts                        | -                               | -                | -              |
| <b>Soldes au 31 décembre 2018</b> | <b>62,7</b>                     | <b>81,3</b>      | <b>144,0</b>   |
| <b>Cumul des amortissements</b>   |                                 |                  |                |
| Soldes au 31 décembre 2017        | (44,7)                          | (45,5)           | (90,2)         |
| Charge d'amortissement            | (2,7)                           | (7,1)            | (9,8)          |
| Sorties                           | -                               | -                | -              |
| Transferts                        | -                               | -                | -              |
| <b>Soldes au 31 décembre 2018</b> | <b>(47,4)</b>                   | <b>(52,6)</b>    | <b>(100,0)</b> |
| <b>Valeurs comptables</b>         |                                 |                  |                |
| Soldes au 31 décembre 2017        | 14,0                            | 26,1             | 40,1           |
| <b>Soldes au 31 décembre 2018</b> | <b>15,3</b>                     | <b>28,7</b>      | <b>44,0</b>    |

| 2018                                                    | Logiciels développés en interne | Autres logiciels | Total |
|---------------------------------------------------------|---------------------------------|------------------|-------|
| <b>Projets en cours</b>                                 |                                 |                  |       |
| Compris dans les valeurs comptables au 31 décembre 2018 | 0,2                             | 7,8              | 8,0   |
| Engagements au 31 décembre 2018                         | 7,4                             | 1,4              | 8,8   |

## 6. Actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués et obligations locatives

Les contrats de location de la Banque portent principalement sur la location d'installations pour les centres de données à l'appui de la résilience organisationnelle ainsi que sur la location de locaux pour les bureaux régionaux (Halifax, Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver).

### Méthode comptable

À la date de passation d'un contrat, la Banque apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location, c'est-à-dire s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. La Banque comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation d'un bien loué et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'évaluation initiale de l'actif au titre du droit d'utilisation d'un bien loué doit comprendre :

- la valeur du montant initial de l'obligation locative comprise dans les autres éléments de passif, comme il est indiqué à la note 9;
- la valeur des coûts directs initiaux engagés;

- une estimation des coûts pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent, ou pour la remise en état du bien sous-jacent ainsi que la restauration du lieu où il se situe;
- déduction faite des paiements de loyers versés d'avance et des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation d'un bien loué est amorti sur la plus courte de la durée d'utilité de l'actif ou de la durée du contrat de location selon la méthode linéaire. La durée du contrat de location comprend les intervalles visés par toute option de prolongation que la Banque a la certitude raisonnable d'exercer. L'actif au titre du droit d'utilisation d'un bien loué peut être réévalué à l'occasion pour tenir compte des réévaluations de l'obligation locative connexe et des pertes de valeur, s'il y a lieu.

La direction a choisi d'appliquer la mesure de simplification qui consiste à ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués et les obligations locatives pour les contrats de location à court terme d'une durée de douze mois ou moins et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements de loyers associés à ces contrats sont comptabilisés en charges selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

## Estimations et jugements comptables

La Banque doit exercer son jugement pour déterminer :

- la durée appropriée sur laquelle l'actif au titre du droit d'utilisation d'un bien loué devrait être amorti;
- la durée appropriée du contrat de location, compte tenu des clauses de résiliation anticipée ou de renouvellement, à prendre en considération dans l'évaluation de l'obligation locative;
- le taux d'actualisation qu'il convient d'utiliser dans l'évaluation de l'obligation locative;
- si les actifs existants au titre de droits d'utilisation de biens loués sont sujets à une perte de valeur.

## Complément d'information

### Valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués

| 2019                                   | Centres<br>de données | Bureaux      | Autre        | Total        |
|----------------------------------------|-----------------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>Coût</b>                            |                       |              |              |              |
| Soldes au 1 <sup>er</sup> janvier 2019 | 36,1                  | 16,6         | 1,7          | 54,4         |
| Entrées                                | -                     | -            | 1,0          | 1,0          |
| <b>Soldes au 31 mars 2019</b>          | <b>36,1</b>           | <b>16,6</b>  | <b>2,7</b>   | <b>55,4</b>  |
| <b>Cumul des amortissements</b>        |                       |              |              |              |
| Soldes au 1 <sup>er</sup> janvier 2019 | -                     | -            | -            | -            |
| Charge d'amortissement                 | (0,7)                 | (0,3)        | (0,1)        | (1,1)        |
| <b>Soldes au 31 mars 2019</b>          | <b>(0,7)</b>          | <b>(0,3)</b> | <b>(0,1)</b> | <b>(1,1)</b> |
| <b>Valeurs comptables</b>              |                       |              |              |              |
| Soldes au 1 <sup>er</sup> janvier 2019 | 36,1                  | 16,6         | 1,7          | 54,4         |
| <b>Soldes au 31 mars 2019</b>          | <b>35,4</b>           | <b>16,3</b>  | <b>2,6</b>   | <b>54,3</b>  |

#### Valeur comptable des obligations locatives

| Au 31 mars 2019                        | Centres<br>de données | Bureaux     | Autre      | Total       |
|----------------------------------------|-----------------------|-------------|------------|-------------|
| Soldes au 1 <sup>er</sup> janvier 2019 | 36,1                  | 16,6        | -          | 52,7        |
| Charges financières                    | 0,2                   | 0,1         | -          | 0,3         |
| Nouvelles obligations locatives        | -                     | -           | 1,0        | 1,0         |
| Paievements de loyers                  | (0,5)                 | (0,2)       | -          | (0,7)       |
| <b>Total</b>                           | <b>35,8</b>           | <b>16,5</b> | <b>1,0</b> | <b>53,3</b> |

Au premier trimestre de 2019, la Banque a comptabilisé des charges de 0,1 million de dollars au titre des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur auxquels l'exemption relative à la comptabilisation a été appliquée. La Banque n'a aucun contrat de location à court terme auquel l'exemption relative à la comptabilisation s'applique.

#### Analyse des échéances des obligations locatives (non actualisées)

| Au 31 mars 2019    | Centres<br>de données | Bureaux     | Autre      | Total       |
|--------------------|-----------------------|-------------|------------|-------------|
| Moins de 5 ans     | 17,0                  | 5,5         | 1,1        | 23,6        |
| Entre 5 et 10 ans  | 16,3                  | 5,1         | -          | 21,4        |
| Entre 10 et 15 ans | 7,0                   | 5,8         | -          | 12,8        |
| Plus de 15 ans     | -                     | 3,7         | -          | 3,7         |
| <b>Total</b>       | <b>40,3</b>           | <b>20,1</b> | <b>1,1</b> | <b>61,5</b> |

## 7. Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif comprennent le matériel lié aux billets de banque (le matériel de production, y compris le support d'impression en polymère et l'encre), l'actif net au titre des prestations définies lié au Régime de pension de la Banque du Canada et tous les autres éléments d'actif, qui consistent principalement en des charges payées d'avance.

#### Composition des autres éléments d'actif

| Au                                          | Note | 31 mars 2019 | 31 décembre 2018 |
|---------------------------------------------|------|--------------|------------------|
| Matériel lié aux billets de banque          |      | 12,5         | 12,1             |
| Actif net au titre des prestations définies | 10   | 70,7         | 149,5            |
| Tous les autres éléments d'actif            |      | 32,1         | 28,1             |
| <b>Total des autres éléments d'actif</b>    |      | <b>115,3</b> | <b>189,7</b>     |

## 8. Dépôts

Les dépôts se composent des dépôts du gouvernement du Canada et de ceux des membres de Paiements Canada et des autres institutions financières. Ils sont constitués également des soldes non réclamés remis à la Banque en application de la législation pertinente. La Banque verse sur les dépôts du gouvernement du Canada, des membres de Paiements Canada et de certaines autres institutions financières des intérêts calculés en fonction des taux du marché à court terme. Elle paie également des intérêts sur les soldes non réclamés conformément à la législation pertinente. La charge d'intérêts sur les dépôts est prise en compte dans le résultat net.

Les dépôts du gouvernement du Canada, qui s'établissaient à 23 526,4 millions de dollars au 31 mars 2019 (21 725,6 millions de dollars au 31 décembre 2018), comprennent 3 526,4 millions de dollars pour les soldes de fonctionnement et 20 000 millions de dollars pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle (1 725,6 millions de dollars et 20 000,0 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2018).

## 9. Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif comprennent les postes suivants :

| Au                                               | Note | 31 mars 2019 | 31 décembre 2018 |
|--------------------------------------------------|------|--------------|------------------|
| Excédent à verser au receveur général du Canada  |      | 233,1        | 225,9            |
| Passif net au titre des prestations définies     | 10   |              |                  |
| Régimes de pension                               |      | 79,4         | 66,2             |
| Autres régimes                                   |      | 178,5        | 160,9            |
| Obligations locatives                            | 6    | 53,3         | sans objet       |
| Tous les autres éléments de passif et provisions |      | 53,1         | 77,3             |
| <b>Total des autres éléments de passif</b>       |      | <b>597,4</b> | <b>530,3</b>     |

Le tableau suivant présente le rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture au titre de l'excédent à verser au receveur général du Canada, lequel se fonde sur les exigences de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada* et sur l'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances, décrit à la note 11.

| Pour la période de trois mois close le 31 mars        | 2019         | 2018         |
|-------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Solde d'ouverture au début de la période              | 225,9        | 213,9        |
| Versement de l'excédent au receveur général du Canada | (225,9)      | (204,2)      |
| Excédent destiné au receveur général du Canada        | 233,1        | 280,1        |
| <b>Solde de clôture à la fin de la période</b>        | <b>233,1</b> | <b>289,8</b> |

Tous les autres éléments de passif et provisions se composent de provisions, de comptes créditeurs et de charges à payer.

## 10. Avantages du personnel

Les variations de l'actif (passif) net au titre des prestations définies pour la période se résument comme suit :

|                                                             | Régimes de pension (capitalisés) |                  | Autres régimes (non capitalisés) |                  |
|-------------------------------------------------------------|----------------------------------|------------------|----------------------------------|------------------|
|                                                             | 31 mars 2019                     | 31 décembre 2018 | 31 mars 2019                     | 31 décembre 2018 |
| <b>Solde d'ouverture au début de la période</b>             | 83,3                             | 44,6             | (160,9)                          | (178,3)          |
| Cotisations de la Banque                                    | 1,7                              | 21,4             | -                                | -                |
| Coût des services rendus au cours de la période             | (10,4)                           | (50,9)           | (1,2)                            | (5,4)            |
| Coût financier net                                          | 0,3                              | 0,2              | (1,6)                            | (6,2)            |
| Frais d'administration                                      | (0,6)                            | (2,3)            | -                                | -                |
| Versements et transferts de prestations nettes              | -                                | -                | 1,9                              | 7,4              |
| Gains (pertes) de réévaluation                              |                                  |                  |                                  |                  |
| Comptabilisés en résultat net                               | -                                | -                | (0,4)                            | -                |
| Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global   | (83,0)                           | 70,3             | (16,3)                           | 21,6             |
| <b>Solde de clôture à la fin de la période</b>              | <b>(8,7)</b>                     | <b>83,3</b>      | <b>(178,5)</b>                   | <b>(160,9)</b>   |
| Actif net au titre des prestations définies                 | 70,7                             | 149,5            | -                                | -                |
| Passif net au titre des prestations définies                | (79,4)                           | (66,2)           | (178,5)                          | (160,9)          |
| <b>Actif (passif) net au titre des prestations définies</b> | <b>(8,7)</b>                     | <b>83,3</b>      | <b>(178,5)</b>                   | <b>(160,9)</b>   |

Le tableau ci-dessous présente la composition de l'actif (passif) net au titre des prestations définies :

| Au                                                          | 31 mars 2019 | 31 décembre 2018 |
|-------------------------------------------------------------|--------------|------------------|
| Juste valeur des actifs des régimes                         | 1 942,6      | 1 826,1          |
| Obligation au titre des prestations définies                | 1 951,3      | 1 742,8          |
| <b>Actif (passif) net au titre des prestations définies</b> | <b>(8,7)</b> | <b>83,3</b>      |



Les tableaux ci-dessous présentent les charges et les cotisations relatives aux régimes d'avantages du personnel pour la période de trois mois close le 31 mars :

| Pour la période de trois mois close le 31 mars | 2019        | 2018        |
|------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Charges</b>                                 |             |             |
| Régimes de pension                             | 10,6        | 14,4        |
| Autres régimes                                 | 3,2         | 2,7         |
| <b>Total des charges au titre des régimes</b>  | <b>13,8</b> | <b>17,1</b> |

| Pour la période de trois mois close le | Régimes de pension (capitalisés) |              | Autres régimes (non capitalisés) |              |
|----------------------------------------|----------------------------------|--------------|----------------------------------|--------------|
|                                        | 31 mars 2019                     | 31 mars 2018 | 31 mars 2019                     | 31 mars 2018 |
| <b>Cotisations</b>                     |                                  |              |                                  |              |
| Cotisations de l'employeur             | 1,7                              | 12,0         | -                                | -            |
| Cotisations des membres du personnel   | 6,4                              | 3,9          | -                                | -            |
| <b>Total des cotisations</b>           | <b>8,1</b>                       | <b>15,9</b>  | <b>-</b>                         | <b>-</b>     |

La Banque réévalue ses obligations au titre des prestations définies ainsi que la juste valeur des actifs des régimes pour les périodes intermédiaires. Le taux d'actualisation est déterminé en fonction des obligations de sociétés canadiennes notées AA dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de la durée de l'obligation, conformément aux lignes directrices de l'Institut canadien des actuaires. Le passif/actif net au titre des prestations définies est évalué au moyen des taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période qui sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

| Au                          | 31 mars 2019 | 31 décembre 2018 |
|-----------------------------|--------------|------------------|
| <b>Taux d'actualisation</b> |              |                  |
| Régimes de pension          | 3,4 %        | 4,0 %            |
| Autres régimes              | 3,0 - 3,4 %  | 3,5 - 4,0 %      |

Durant la période de trois mois close le 31 mars 2019, la Banque a constaté des pertes de 99,3 millions de dollars, attribuables à la réévaluation du passif/actif net au titre des prestations définies (gains de 24,1 millions de dollars attribuables à la réévaluation pour la période de trois mois close le 31 mars 2018). Les pertes de réévaluation enregistrées au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2019 découlent essentiellement de la diminution des taux d'actualisation servant à calculer la valeur des obligations.

## 11. Capitaux propres

La Banque gère son capital en conformité avec la *Loi sur la Banque du Canada*. À la date de clôture, la Banque n'était soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

Les capitaux propres de la Banque sont composés des éléments présentés ci-dessous :

| Au                                     | 31 mars 2019 | 31 décembre 2018 |
|----------------------------------------|--------------|------------------|
| Capital social                         | 5,0          | 5,0              |
| Réserve légale                         | 25,0         | 25,0             |
| Réserve spéciale                       | 100,0        | 100,0            |
| Réserve de réévaluation des placements | 397,1        | 395,3            |
| Résultats non distribués               | -            | -                |
| <b>Total des capitaux propres</b>      | <b>527,1</b> | <b>525,3</b>     |

### Capital social

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

### Réserve légale

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque ont été versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne, en 1955, le montant maximal prévu, soit 25,0 millions de dollars, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

### Réserve spéciale

La réserve spéciale a été créée en 2007 par suite d'une modification à l'article 27.1 de la *Loi sur la Banque du Canada* visant à permettre à la Banque de compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de son portefeuille de placements. Une somme initiale de 100 millions de dollars a alors été versée. La réserve spéciale est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars.

Le montant détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations de crise fondées sur divers scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration.

### Réserve de réévaluation des placements

La réserve de réévaluation des placements représente les gains nets non réalisés sur les actifs financiers de la Banque classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui sont composés uniquement du placement de la Banque en actions de la BRI. Le total de la réserve était de 397,1 millions de dollars au 31 mars 2019 (395,3 millions de dollars au 31 décembre 2018).

### Résultats non distribués

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté (excédent) et est versé au receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

L'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances vise à permettre à l'institution de gérer ses besoins en capitaux propres compte tenu de la volatilité découlant des variations et des réévaluations de la juste valeur, qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Aux termes de cet accord, la Banque est autorisée à retenir sur les sommes à verser au receveur général du Canada un montant équivalant à toute augmentation des pertes cumulatives nettes non réalisées sur les actifs financiers classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux réévaluations non réalisées du passif/actif net au titre des prestations définies sur les régimes à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie découlant de modifications de normes comptables ou de dispositions légales ou réglementaires. À l'inverse, un montant égal à toute diminution des pertes cumulatives nettes non réalisées hors trésorerie ayant fait l'objet d'une retenue antérieure est ajouté à la somme à verser.

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2019, la Banque a retenu un montant de 99,3 millions de dollars sur les sommes à verser (elle avait libéré un montant de 24,1 millions de dollars provenant des sommes retenues antérieurement au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2018) et, au 31 mars 2019, une somme retenue de 154,2 millions de dollars restait à verser (54,9 millions de dollars au 31 décembre 2018).

## 12. Parties liées

Est considéré comme une partie liée à la Banque :

- une entité appartenant également au gouvernement du Canada;
- un régime d'avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des employés de la Banque;
- une personne comptant parmi les principaux dirigeants de la Banque, notamment un membre du Conseil de direction institutionnelle, du Conseil supérieur de gestion ou du Conseil d'administration, ainsi que sa famille.

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la Banque maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans IAS 24 *Information relative aux parties liées* (IAS 24), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

La Banque fournit également au gouvernement du Canada des services de gestion financière et d'agent financier ainsi que des services bancaires, qui sont prescrits par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont le coût n'est pas recouvré.

La Banque assure la gestion du Régime de pension de la Banque du Canada, en gère les placements et accomplit les tâches administratives connexes, et elle recouvre les frais associés à ces services.